



Maxime Verner <maximeverner@gmail.com>

---

## votre courriel du 06.05.09.

---

Nicolas DUPONT-AIGNAN <nicolas.dupont-aignan@yerres.9services.com> 14 mai 2009 15:06

Répondre à: Nicolas DUPONT-AIGNAN <nicolas.dupont-aignan@yerres.9services.com>

À: mverner@candidata18ans.fr

### **Monsieur Maxime VERNER**

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de la proposition de loi de ma collègue Valérie ROSSO-DEBORD, Députée de Meurthe et Moselle, visant à abaisser à 18 ans, l'âge d'éligibilité pour tous les mandats électoraux.

Cette proposition n'a pas encore été soumise à ma signature, mais sachez qu'il est dans mes intentions de la cosigner.

Je pense en effet, comme Madame ROSSO-DEBORD, que si un citoyen est considéré comme assez mûr pour briguer un mandat local (Conseiller municipal, général ou régional) rien ne s'oppose à ce qu'il représente aussi ses concitoyens au Parlement.

Par ailleurs, une vraie démocratie représentative suppose que toutes les classes d'âge d'une population puissent s'impliquer directement dans les affaires publiques, faute de quoi nous savons que c'est vers la contestation qu'ils se tourneront pour se faire entendre.

Pour ces raisons, je suis favorable à l'idée de faire coïncider majorité légale et éligibilité pour tous les mandats sur le territoire de l'Union Européenne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

---